Accès à la Faculté de Droit et de Science politique

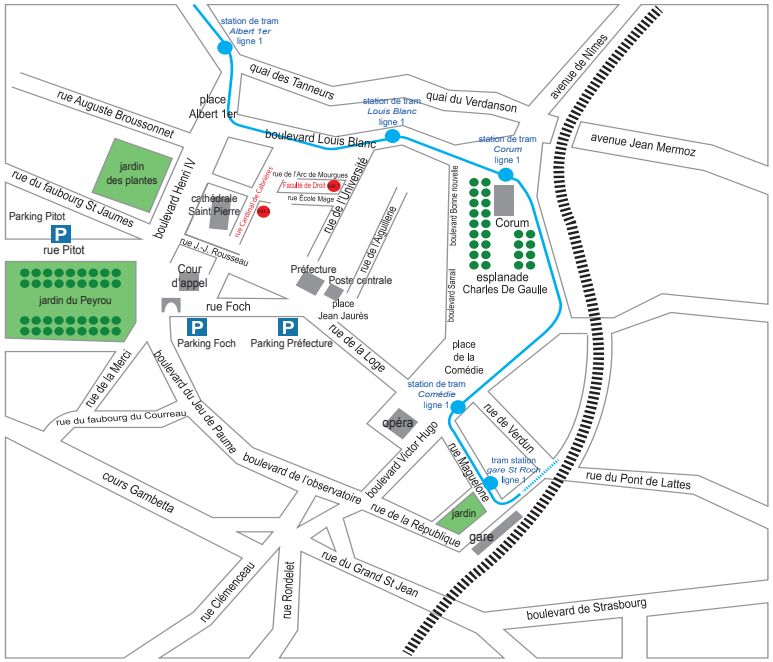

Inscription obligatoire

Entrée payante : 35 €
Gratuit pour les étudiants du Master 2 Droit de la propriété intellectuelle et TIC (promotion 2018-2019)

Contact

maguelonne.brouillet@umontpellier.fr
04 34 43 29 46

Faculté de Droit et de Science politique
39 rue de l'Université - 34060 Montpellier Cedex 02

Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier

Colloque

La propriété intellectuelle en partage

Vendredi 21 juin 2019

Bâtiment 1 - Amphi. D

LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE EN PARTAGE

9h00 : Allocution de **P. Augé**, *Professeur de Droit public, Président de l'Université de Montpellier*

9h15 : Allocution de **G. Clamour**, *Professeur de Droit public, Doyen de la Faculté de Droit de Montpellier*

9h30 : Ouverture des travaux par **A. Robin**, *Maître de conférences de Droit privé, Université de Montpellier, ERCIM (UMR 5815)*

CRÉER EN MODE COLLABORATIF

9h45 : PENSER LA NORME EN RÉSEAU

Présidence : **A. Viala**, *Professeur de Droit public, Université de Montpellier, CERCOP*

- Penser la norme entre loi et usages
  M. Vivant, *Professeur émérite à l'Ecole de Droit de Sciences Po*
- Création et économie collaborative : quelle régulation ?
  N. Martial-Braz, *Professeur de Droit privé, IUF, Université Paris Descartes, CEDAG*
- Gouvernance des communs
  M. Clément-Fontaine, *Professeur de Droit privé, UVSQ, DANTE*
- Débats

11h00 : Pause café

11h15 : CONCEVOIR LA CRÉATION EN COLLABORATION

Présidence : **D. Mainguy**, *Professeur de droit privé, CDCM – Dynamiques du Droit (UMR 5815)*

- Création collective et multimédia
  J.-M. Bruguière, *Professeur de Droit privé, Université Grenoble-Alpes, CUERPI (CRJ)*
- Création collaborative et données
  V.-L. Benabou, *Professeur de Droit privé, Université Aix-Marseille, IDA*
- Comment mettre en contrat le développement logiciel en mode agile ?
  B. Warusfel, *Professeur de Droit public, Université Paris 8, Avocat au barreau de Paris*
- Débats

12h30 : Pause-déjeuner

EXPLOITER EN MODE OUVERT

14h30 : L'USAGE PARTAGÉ

Présidence : **P. Mousseron**, *Professeur de Droit privé, Université de Montpellier, Centre de l'Entreprise*

- L'usage partagé des marques
  A. Robin, *Maître de conférences HDR de Droit privé, Université de Montpellier, ERCIM (UMR 5815)*
- Coopétition (ou innovation ouverte) et brevets
  N. Binctin, *Professeur de Droit privé, Université de Poitiers - CECOJI*
- L'usage partagé grâce aux creative commons et licences libres
  A. Maffre Baugé, *Maître de conférences HDR de Droit privé, Université d'Avignon, CUERPI (CRJ)*
- Débats

16h00 : Pause café

16h15 : LA GESTION MUTUALISÉE

Présidence : **L. Boudour**, *Magistrat, Tribunal de grande instance de Verdun*

- L'œuvre transformatrice, une manifestation des insuffisances de l'œuvre composite en droit d'auteur
  P. Léger, *Maître de conférences de Droit privé, Université Paris-Sud, CERDI*
- Répertoires, gestion collective et plates-formes numériques
  P. Tafforeau, *Professeur de Droit privé, Université de Lorraine, Institut F. Gény*
- Propriété intellectuelle et dimension collective : les logiques du service public
  M. Cornu, *Directrice de Recherche au CNRS, Institut des Sciences sociales du Politique*
- Débats

17h45 : Clôture du colloque
N. Mallet-Poujol, *Directrice de Recherche au CNRS, ERCIM (UMR 5815)*

18h00 : Fin des travaux

20h00 : **DINER DE GALA – Cloître de la Faculté de Droit de Montpellier**